

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-321/SG/FIN autorisant M° Georges Vimar à acquérir un immeuble sis à Djibouti, titre foncier n° 60.

n° 70-321/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 mars 1970

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1970

Date du numéro
10 avril 1970

TEXTE INTÉGRAL

Maître Georges Vimar est autorisé à acquérir un immeuble, d'une superficie de 184,32 mètres carrés, sis à Djibouti, à l'angle de l'avenue Saint-Laurent-du-Var et de la rue Marchand, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 60 au nom de la Société Hayel Saeed et Cie.